

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7433707801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7433707801>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 décembre 2025** sur **Agriculteur Normand.com**
Pour le département : **61 - ORNE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Céline YVER-FOURQUEMIN, en date du 21 novembre 2025, à Argentan.

Dénomination : SCI PF GOSSELIN.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 15 rue Ferdinand Buisson, 61200 Argentan.

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1700 euros

Montant des apports en numéraire : 1700 euros.

Apports en nature : 1700

Cession de parts et agrément : Soumise à agrément.

Gérant : Monsieur Pierre-Alexandre JALODIN, demeurant 15 rue Ferdinand Buisson, 61200 Argentan

Gérant : Madame Fanny JALODIN, demeurant 15 rue Ferdinand Buisson, 61200 Argentan

La société sera immatriculée au RCS d'Alençon.

Pour avis.

En partenariat avec

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

En partenariat avec